

# LFI juge «discriminatoire» la fin des subventions au lycée musulman Averroès, dans un «contexte islamophobe»

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant,

Mis à jour à l'instant



L'entrée du lycée Averroès de Lille, le plus grand lycée privé musulman de France, le 11 décembre. PASCAL ROSSIGNOL / REUTERS

**La préfecture du Nord a pris la décision le 7 décembre de mettre fin au contrat liant le lycée lillois Averroès à l'État, faisant état de «manquements graves aux principes fondamentaux de la République».**

Les députés LFI ont jugé mardi 12 décembre que le lycée lillois musulman Averroès faisait l'objet d'un «*traitement manifestement discriminatoire*», dans un «*contexte islamophobe*» après la rupture du contrat le liant à l'État qui acte la fin de son financement public. Lors du point presse des députés LFI à l'Assemblée, Paul Vannier a fait part de leur «*stupeur*» et leur «*indignation*» face au «*traitement manifestement discriminatoire qui est fait au lycée privé Averroès*», selon eux.

«*Il y a là manifestement de la part du préfet du Nord une décision qui s'inscrit dans ce contexte islamophobe, de haine contre nos compatriotes musulmans*», a accusé l'élu du Val-d'Oise. «*Les griefs d'ordre pédagogique sont parfois confus*», a également estimé Paul Vannier. «*Il y a un*

*deux poids deux mesures qui est tout à fait stupéfiant. S'il y a des choses à corriger dans ce lycée, dont acte, il faut le faire», mais «pourquoi n'a-t-on pas la même exigence pour d'autres types d'établissements privés sous contrat ?», a-t-il lancé, en citant les établissements «catholiques, juifs, protestants, laïcs».*

## «Manquements graves aux principes fondamentaux de la République»

La préfecture du Nord a pris la décision le 7 décembre de mettre fin au contrat liant le lycée lillois Averroès à l'État, cessant ainsi de subventionner le principal lycée musulman de France, vingt ans après sa création. Le préfet du Nord met notamment en avant, dans un courrier dont l'AFP a pris connaissance, des «*manquements graves aux principes fondamentaux de la République*».

Il souligne «*l'absence de ressources*» au centre de documentation et d'information de l'établissement «*sur certaines thématiques comme la culture, les institutions sociales, les comportements culturels, les relations entre les sexes, l'homosexualité*». Il vise aussi les enseignements d'un cours d'éthique musulmane, «*fondés notamment*» sur un ouvrage prônant la peine de mort pour apostasie ou la ségrégation des sexes. Le préfet critique, pour finir, une gestion opaque de l'établissement, en particulier ses financements en lien avec le Qatar.

La décision doit en principe prendre effet à la rentrée 2024, mais les avocats d'Averroès, William Bourdon et Vincent Brengarth, ont annoncé que l'association saisirait la justice «*en référé dès réception du courrier de résiliation*». L'établissement est «*la cible de multiples propos et rumeurs, malheureusement relayés par les pouvoirs publics, totalement diffamatoires et mensongers qui visent à occulter la réalité d'un lycée républicain, musulman, d'excellence, de surcroît le plus contrôlé de France*», ont-ils regretté.

### La rédaction vous conseille

- [Au lycée Averroès de Lille, lectures salafistes et petits arrangements entre amis](#)
- [Pourquoi le contrat de l'État avec le lycée musulman Averroès devrait être résilié](#)
- [À Lille, l'État résilie son contrat avec le lycée musulman Averroès](#)

### Sujet

islamisme